L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 DECEMBRE 1844.

PAR MAGNE & WEISSE.

No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal entier, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration du terme.

ANNONCES—Une plaine par ligne anglaise, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout abonnement non-renouvellé dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le tarif ci-dessus DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année courante—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $6; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $50, les agents pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, au les maîtres de navires, $5 pour un voyage, ou $10 pour deux voyages, payables d'avance.

Le privilège de compter pour une unité entière, tout ce qui a rapport à chaque bateau, ou voyage qui en dépend.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles par spécial d'intérêt public, et les vues d'Nouvelles, seront insérés gratis; mais les articles signés par les passagers, les nouvelles, les sermons, &c. &c. seront payés au tarif des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne seront pas payées par intervalles réguliers, ou payées pour chaque insertion.

LES ANNONCES du nombre d'une notre personnelle, lorsqu'elles auront entre elles, paieront le double du prix des autres annonces.

LES ANNONCES qui excèdent la ligne ordinaire des affaires, non comprises à l'avance, seront payées à l'avance par ligne, toutes les plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, celles qui matrons, aumant égaux ou égales à ce, lui seront portée au compte séparément et sur prix et dessus ci-dessus.

LES ANNONCES qui ne porteront pas le chiffre de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE ne sera publiée ou publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il ne soit payé à ce moment.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pourront le mois les plaints payeront $50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

AVANCES D'ARGENT.

(☞ Des avances libérales seront faites à terme, prêt, pour plus, coton et tabac, consignés à votre maison de New York. DEWITT, HERAN & Co.

14 déc 6, Camp

AVANCES—Les soussignés feront des avances libérales sur coton et autres produits consignés à leurs maisons de New York. WM FRERIN & Co.

19 nov—m 36, Dounne

AVANCES—Nous faisons des avances sur coton, sucre, &c. à terme, pour le mois d'avril, consignés à nos amis à Liverpool, Le Havre, Amsterdam, Anvers et Gênes.

A. GORDON, WYLIE & Co.

22 oct 21 rue Bienville

AVANCES—Nous consignations de sucre, mélasse et coton, pour New York, St. Louis et Louisville par

20 nov 1 A & R. BUCHANAN, 32 Tchoupitoulas

FIELD & Co. 30 Vieille Levée, feront des avances sur tabac, sucre, mélasse et le coton expédiés à Benj H Field à New York, ou à M. F. Fowler, à Boston.

DES avances libérales seront faites sur consignation de coton, chargé à bord de l'Edouard à la trésse de nos amis à Bordeaux. CHARLES DUPUY.

3 d 11 Conti

COLLEGE MANDEVILLE.

PERSONNEL DU PROFESSORAT.

LEWIS ELKIN, President et Professeur de Mathématiques.

ALBERT W. ELY, M. D., Professeur d'Anglais et de Mathématiques.

WILLIAM R. ROE, Professeur d'Anglais et de Latin et Grec.

PIERRE JULIEN, Professeur de Français.

J. BEER LOPEZ, Professeur d'Espagnol.

CHARLES H. SONDE, Professeur L. Hébrin.

J. W. BAUER, Maître d'Escrime et de Tactique militaire.

J. SNYDER, Maître d'Etude.

(☞ Les parents et tuteurs ayant leurs enfans à cette Institution sont invités à bien donner des informations: Wm. Forest, Esq. John Martin, Esq.

Hon. Edw. Forstall, Secrétaire de la Trésorerie, Esq. Cour Supreme J. F. Whitney, Esq.

Hon. Mr. Justice Rodney, Alexander Phillips, Esq.

Hon. Judge Jones, à Cincinnati. Theophile Lafitte, Esq.

Hon. Judge Bullard, J. A. Barrill, Esq.

E. B. Lapeyre, Esq. J. B. Lafitte, Esq.

R. J. Palfrey, Esq. Théodore Shultz, Esq.

Thomas Foley, Esq. Daniel Frederick, Esq.

Richard M. Carter, Esq. Thomas Gallaher, Esq.

Gustavus Schmidt, Esq. A. F. Lanaux, Esq.

Lucius Lamarque, Esq. Edward Lanaux, Esq.

Philippe Gueniou, Esq., est l'agent du College.

26 nov—3t

COURS DE LANGUES.

CLASSES DU SOIR.

LE soussigné, professeur de Langues Modernes, informe respectueusement les Messieurs qui désirent acquérir une parfaite connaissance de la langue Française ou Espagnole, qu'il ouvrira de nouveaux cours le Lundi quatre décembre.

Pour ceux qui ont le mal à étudier une langue vivante par la voie ordinaire, lorsqu'ils ont suffisamment prouvé que les vieilles méthodes d'instruction (surtout pour les jeunes) ne sont le cause principale de leur dégoût et de leur ignorance sur cet intéressant sujet, les études de cette branche, la plus importante dans l'instruction, seront sur le pied de grandes dépenses et qu'il n'est pas exagérer de dire que les jeunes étudiants ne sont pas.

Le soussigné offre ses services au public, et les lui sur les règles de la nature. C'est un système complet dans tous ses détails, n'ayant jamais été publié ni adopté par aucun professeur, et par lequel les élèves peuvent, (sans exclure la grammaire en aucun autre livre) non seulement lire, écrire et parler l'Anglais, le Français, l'Espagnol, etc., mais ce qui est plus important, le parler et comprendre ces langues parfaitement.

Les jeunes gens sont plus prompts. Ainsi quelque sceptique que l'on soit, on peut assurer de la vérité de ce que j'avance, devant à l'appui de ceux qui ont pris leurs leçons chez lui, plusieurs personnes de la plus haute respectabilité, qui ont envoyé leurs enfants dans mon établissement, sur la parole de leurs parents, et les ont mis en pension chez moi, ou ont mis leurs enfants à mon école, et le nom de chacun peut être pour la réception des élèves.

Mme. BROWN

ANNONCE au public qu'elle vient d'ouvrir un Estaminet sur Dauphine, No. 425, pour le chance de colour. Les amateurs de Cognac, de Vin, de Bière, de Liqueurs, l'Espagnol, la Lecture, l'écriture, l'Arithmétique, l'Histoire, la Géographie et la Musique. Les voyages à la guerre, cela que l'on trouve et tout ce qui peut être agréable et partante contribuera, dans laquelle ne souvent de l'air, qu'en plus de l'amusement, les classes se tiennent également en Anglais et en Français.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

☞ F. PEPIN et L. DUVIGNAUD, avocats et conseillers, ont transféré leurs bureaux de la Place du Sud de Jeune à la rue de Passage de la Bourse au premier.

SURGI & DEPOUILLY,

ARPENTEURS ARCHITECTES.

ONT transféré leur office Place de la Bourse entre Conti et Bienville, à côté du bureau de la assurance.

WILLIAM DAVIDSON & CO.

WILLIAM DAVIDSON, JOHN PARKINSON.

ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

Rue du Canal, Nord N. Orleans.

HOTEL DORLEANS

RUE DE CHARTRES,

Entre les rues St. Louis et Toulouse, No 14.

ANTE GEORGE, propriétaire de cet établissement, a l'honneur de prévenir Messieurs les habitans et les voyageurs que ledit Hotel vient d'être rajeuni et l'ameublement entièrement changé, que l'on pourra avoir des chambres, la nourriture comprise, à raison de $15 par mois; que le prix pour une famille, Appartements pour famille depuis une pièce jusqu'à deux pièces.

La table sera toujours servie abondamment et recherchée et le service aussi agréable aux personnes qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

Le prix de la pension est fixé à deux piastres par mois pour le déjeuner et le dîner, et trois piastres pour le dîner, le souper et le coucher, à raison de deux piastres par mois